

DÉCLARATION DES PERFORMANCES**No. DOPA-524167-0004**

1. Code d'identification unique du produit type: 524167 couleur 90, 91, 92, 93 et 94
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:
Voir le marquage sur les produits
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:
Clins de bardage en PVC-UE cellulaire (extérieur)
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :
DURASID® - Plastivan nv, Wantestraat 3, 8780 Oostrozebeke, Belgique
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:
NA
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:
Système 3
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:
WFRGent nv (NB1173) a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type (reposant sur l'échantillonnage réalisé par le fabricant), de calculs relatifs au type de produit, de valeurs issues de tableaux ou de la documentation descriptive du produit. selon le système 3 et a délivré les rapports d'essais.
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:
NA
9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Comportement au feu (réaction au feu)	C s3 d2 / AVM	EN 13245-2:2008/AC:2009
Libération de produits dangereux par émission	NPD	EN 13245-2:2008/AC:2009
Résistance de montage	Voir les instructions d'installation MOVO-0010	EN 13245-2:2008/AC:2009
Résistance mécanique	(23,15)	EN 13245-2:2008/AC:2009
Durabilité	NPD	EN 13245-2:2008/AC:2009

Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit:

NA

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Mr. Bart Van Overschelde, Managing Director



Oostrozebeke, 30-06-2015